

## ATTENTION AUX CONFUSIONS

Nous avons appris l'existence d'une nouvelle société, située, comme nous, dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement, proposant, comme nous, de la téléassistance à domicile, et baptisée... "VIE ALERTE", presque comme nous, d'où une confusion possible.

Certains abonnés, démarchés par VIE ALERTE, nous ont rappelés, persuadés que notre association VIVONS ALERTE était à l'origine de ce contact et déroutés par **des offres commerciales très différentes des nôtres**, nécessitant notamment un engagement d'abonnement de longue durée.

**Nous ne saurions que vous conseiller la vigilance** et, dans le moindre doute, **n'hésitez pas à nous contacter**.

## NOTRE SITE INTERNET

Il fait peau neuve, rendez-lui visite sur :

**www.alerte-france.com** et donnez nous votre avis.



## L'ASSOCIATION "SOS AMITIE"

Le Progrès a rappelé, dans son Bloc Note du 29 novembre, l'existence et l'utilité de certaines associations du Rhône : y figure l'association **SOS AMITIE** fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à l'écoute des personnes angoissées, ou en détresse.

2 numéros d'appel sont à la disposition de tous :

- à Caluire : **04 78 29 88 88**
- à Villeurbanne : **04 78 85 33 33**



## MON MÉDAILLON ET MOI



Notre envoi est accompagné du traditionnel calendrier. En 2012, comme les années précédentes, nous avons **marqué en rouge la semaine de l'essai mensuel** ; plus de raison de l'oublier ! Gardons les bonnes habitudes.



28 rue Jean Broquin  
69457 LYON Cedex 06  
Tél. 04 37 24 28 18

**www.alerte-france.com**

# TRAIT D'UNION

## le bulletin d'information de

# l'Association ALERTE

*N°46 - Janvier 2012*

## DES AIDES FORMIDABLES

Nous vous rappelons l'existence de nos 2 dispositifs pouvant améliorer votre **confort** et votre **sécurité** :



**LE DÉTECTEUR DE CHUTE**, sous forme de bracelet, permet de donner automatiquement l'alarme en cas de chute lourde et brutale entraînant une perte de connaissance. Cet appareil est une réponse simple et fiable si votre état de santé vous fait redouter

des malaises. Depuis un peu plus d'un an que nous le proposons, déjà 120 abonnés l'ont adopté.



**LE BOÎTIER INDIVIDUEL DE CLÉS SÉCURISÉ** que l'on pose à l'entrée extérieure de votre domicile permet aux services d'urgence de pénétrer dans votre domicile pour vous porter assistance sans avoir à provoquer de dégâts éventuels. Il peut aussi être utile à vos

proches et aux intervenants que vous avez choisis. Il vous évite de multiplier les doubles de clés que l'on oublie parfois. Près d'un quart de nos abonnés s'en est équipé.

Vous êtes intéressés mais hésitants ? Nous pouvons vous faire une présentation sur place, **appelez-nous au 04 37 24 28 18** pour convenir d'un rendez-vous.

Bonne Année 2012

# La Lettre du Président

Je voudrais commencer une nouvelle année en vous présentant nos "chargées d'écoute", **Florence, Mireille et Gwladys**.



Elles sont nos voix, celles du lien téléphonique entre vous et nous, le coeur même de notre mission de téléassistance.

Si notre service répond présent **24 heures sur 24**, l'essentiel des appels qu'elles reçoivent, se situe entre 08 et 20 heures, et comme chaque année, en 2012, elles réceptionneront plus de 50 000 alarmes et recevront près de 2 500 appels d'urgence.

Pour les aider dans leur tâche quotidienne, nos chargées d'écoute reçoivent, tout au long de l'année, une **formation** qui leur permet de **gérer toutes sortes de situations** auxquelles elles sont confrontées et pour lesquelles il leur faut apporter rapidement la réponse appropriée.

Mais elles ne se contentent pas d'attendre : elles vérifient que vos essais mensuels se passent correctement, elles prennent de vos nouvelles après le déclenchement d'une alarme, elles veillent à ce que votre retour après une absence prolongée (en cas d'hospitalisation par exemple) se passe de la meilleure façon possible... bref, une mission engageante qui demande **sérénité** et **disponibilité**, ce dont elles ne manquent pas, soyez-en assurés.

D'ailleurs, vous pouvez les aider dans leur tâche, en rappelant, si besoin, aux personnes intervenantes que vous avez désignées, lors de votre adhésion à notre service, que nos chargées d'écoute s'adresseront prioritairement à elles (sauf cas d'urgence) avant de mobiliser les services de secours comme les pompiers, le SAMU...

Votre Association a toujours été soucieuse de concilier **qualité de service** et **prix** afin que chacun d'entre vous puisse bénéficier de la téléassistance à un **coût raisonnable**. Toutefois, la conjoncture économique actuelle nous oblige maintenant à modifier notre fiscalisation afin d'assurer la pérennité de l'Association.

Ce changement entraîne, par le coût qu'il engendre, une augmentation de l'abonnement de base qui était resté inchangé depuis janvier 2008, malgré le taux d'inflation annuel. Celui-ci passera donc de 27 € à 29 € par mois. Les 2 euros supplémentaires permettent de financer 40 % de l'incidence fiscale, le reste étant pris en charge par l'Association. Ceux d'entre vous qui sont soumis à l'impôt sur le revenu continueront à bénéficier de la réduction de 50 % du montant des abonnements.

Il me reste, au nom du Conseil d'Administration et de toute l'Equipe, à vous souhaiter une **BONNE ANNÉE**, pleine de santé, et autant que possible, de sérénité.

**Le Président**  
**Dr Marc GATEL**

